



# Plan de services en français

## 2024–2025

*Ministère des Affaires  
intergouvernementales*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2024  
Plan de services en français  
Ministère des Affaires intergouvernementales  
Avril 2024

ISBN : 978-1-77448-594-1

## Table des matières

## Page

|  |   |
|--|---|
| Message de la sous-ministre générale.....  | 3 |
| Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone.....  | 4 |
| 1. Coordonnatrice des services en français.....  | 4 |
| 2. Services offerts en français.....   | 4 |
| 3. Communication en français avec le public.....   | 4 |
| 4. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023–2024..... | 5 |
| 5. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025...  | 6 |

## **Plan de services en français 2024-2025**

### **Ministère des Affaires intergouvernementales**

#### **Message de la sous-ministre générale**

Je suis heureuse de présenter le plan de services en français 2024–2025 du ministère des Affaires intergouvernementales. Ce plan répond aux exigences stipulées dans la *Loi sur les services en français*.

Le Ministère offre des services avant tout au sein du gouvernement, mais également à des entités nationales et internationales et nous nous engageons à améliorer et à promouvoir l'accès aux services en français pour tous les gens de la Nouvelle-Écosse. Les travaux se font principalement en anglais, et le Ministère offre des services en français en fonction des besoins.

Le Ministère reconnaît l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engage à collaborer avec elle pour défendre ses intérêts au Canada et à l'étranger. Il vise à renforcer la culture francophone de la fonction publique en appuyant le personnel qui suit des cours de français pour améliorer sa capacité à offrir des services, ainsi qu'en offrant des possibilités de croissance personnelle intéressantes à ses employés.

Alors que les conditions de travail reprennent leur cours normal après la pandémie, le Ministère poursuit sa collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux en vue de répondre aux priorités de la Nouvelle-Écosse au Canada et à l'étranger. En tant que ministère responsable des relations nationales et internationales, celui-ci favorise et recherche activement des relations et des partenariats francophones pour renforcer la croissance économique et les mesures favorisant les relations avec les entités francophones à travers le Canada et à l'étranger.

Le plan de 2024–2025 reflète l'engagement du Ministère envers les objectifs et l'esprit de la *Loi*.

Tracey Taweel  
Sous-ministre générale  
Affaires intergouvernementales

## **Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse devraient obtenir des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan traduit notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au Ministère des services en français. Nous invitons de plus les Acadiens et les francophones à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. Continuant de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous voulons savoir ce que vous pensez de nos progrès et vous invitons à nous faire part de vos commentaires et de vos questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français du Ministère. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

### **1. Coordonnatrice des services en français**

La coordonnatrice des services en français du Ministère est Annie Khalil ([annie.khalil@novascotia.ca](mailto:annie.khalil@novascotia.ca)), tél. : 902-476-0857.

### **2. Services offerts en français**

- Traduction en interne, de l'anglais en français (et vice versa), de la correspondance et des documents.
- Formation et accompagnement du personnel pour les cours de français.
- Services d'interprétation pour les appels téléphoniques, selon les besoins.
- Contenu en français sur un site Web nouvellement créé.
- Identification du personnel pouvant offrir des services en français.

### **3. Communication en français avec le public**

- Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, nous avons répondu en français à la correspondance verbale et écrite reçue dans cette langue,

avec l'aide des services de traduction de CNE et la coordonnatrice des services en français du Ministère. Au cours de l'année, le Ministère a reçu de nombreux courriels et lettres en français provenant de la Nouvelle-Écosse et d'ailleurs. Le Ministère répond à la correspondance reçue en français dans la même langue. Il s'efforcera également de proposer des services en français sur son site Web nouvellement créé.

- Le Conseil de la fédération se compose des 13 premiers ministres provinciaux et territoriaux du Canada. Son site Web est bilingue <https://www.pmprovincesterritoires.ca/>, et ses conférences de presse se déroulent dans les deux langues officielles, ce qui souligne l'engagement des premiers ministres du pays en matière de bilinguisme. Le premier ministre Houston a assumé la présidence du Conseil de la fédération de juillet 2023 à juillet 2024.
- Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CAP) veille à ce que les documents destinés au public soient publiés dans les deux langues officielles. Afin que les médias anglophones et francophones puissent participer aux conférences de presse dans la langue de leur choix, des services de traduction y sont fournis.
- La Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada est gérée par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes; ses séances se déroulent en anglais et en français.
- La Nouvelle-Écosse soutient les initiatives visant à communiquer en français avec les représentants et fonctionnaires du gouvernement, les médias et le public par l'intermédiaire de ces deux entités.

#### **4. Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2023-2024**

##### Objectif : Leadership et orientation politique

- A mis en œuvre des mesures visant à créer un environnement favorable à l'application du plan de services en français.
- A soutenu les services en français au sein du Ministère et du gouvernement en demandant à un membre de son personnel de participer activement au travail du comité interministériel de coordination des services en français.
- A favorisé les relations avec des entités francophones à l'échelle nationale et internationale (gouvernement, régions ou organisations).
- A soutenu les ministères en matière de relations intergouvernementales à l'échelle nationale, de planification stratégique des services en français, d'examen législatifs ainsi que d'élaboration de politiques et de lignes directrices.
- A collaboré avec le consulat général de France à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et avec d'autres entités nationales et internationales sur des questions d'intérêt stratégique, y compris l'exploration d'un partenariat de jumelage avec des régions stratégiques en France.
- A participé à la 25<sup>e</sup> Commission de coopération régionale entre les provinces de l'Atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon du 20 au 22 novembre 2023, et a noué de

nouveaux liens avec les responsables de la Chambre d'agriculture, de commerce, d'industrie, de métiers et de l'artisanat (CACIMA) et du ministère de la Culture, ainsi qu'avec le nouvel expert en coopération décentralisée et jumelage de la France.

- A organisé des rencontres avec l'ambassadeur de France au Canada lors de sa visite à Halifax du 16 au 20 novembre 2023.
- A participé aux activités de mise en œuvre en cours de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) avec le gouvernement fédéral et tous les États membres de l'UE, y compris la France.
- A tenu, le 25 janvier 2024, la première séance virtuelle de commerce interentreprises avec des représentants de la Bretagne dans le cadre des rencontres interentreprises de la technologie océanique, sous le thème « Océans d'opportunités », et notamment sur les communications maritimes. Étaient présents des industriels de la Nouvelle-Écosse et de la Bretagne pour en apprendre davantage sur leurs écosystèmes respectifs et le potentiel des collaborations de nature commerciale. La deuxième séance virtuelle, qui est prévue pour le 9 avril 2024, portera sur les océans et les solutions de sécurité autonomes.
- A apporté un soutien aux coordonnateurs du Forum économique du Congrès mondial acadien (CMA) pour organiser l'événement. Le CMA et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) présenteront ensemble le Forum économique du 13 au 15 août 2024, qui réunira des spécialistes, des décideurs politiques, des entrepreneurs et des acteurs de la société civile de l'Acadie et de l'étranger pour explorer les synergies entre le développement durable et la croissance économique ainsi que pour entreprendre des actions concrètes pour un avenir durable.

#### Objectif : Accessibilité aux services en français

- Le Ministère a communiqué avec le public en français sur Internet et par communiqués de presse. Le Ministère est en mesure de travailler avec le public et d'autres gouvernements en français.
- Le Ministère a fait la promotion de cours de français et offert un soutien au personnel qui a suivi ces cours. Au cours de l'année 2023-2024, un employé s'est inscrit à des cours de français offerts par l'Université Sainte-Anne. La prochaine séance se déroulera du 2 avril au 7 juin (les inscriptions commenceront le 27 février).
- Le Ministère a travaillé à la version française de son site Internet.

### **5. Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2024–2025**

#### **Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif**

- Inciter le personnel à suivre des cours de français.
- Faire connaître au personnel les responsabilités et les obligations ministérielles en matière de services en français.
- Sensibiliser le personnel à la culture acadienne.

**Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

- Répondre en français à toutes les demandes faites dans cette langue.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Ajouter du contenu en français sur son site Web.
- Faire connaître les services offerts en français et promouvoir le programme Bonjour! par la distribution de matériel à tous les membres du Comité de coordination des services en français.

**Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone**

- Collaborer avec les autres provinces et territoires sur des questions d'intérêt pour la communauté acadienne et francophone.
- Promouvoir les relations culturelles, économiques et commerciales avec des régions francophones, au Canada et à l'étranger, et les relier à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.
- Travailler en étroite collaboration avec tous les ministères pour favoriser le dialogue et la concertation avec la communauté acadienne et francophone.
- Maintenir des contacts avec le consulat général la France dans les provinces de l'Atlantique pour discuter des domaines de coopération pouvant être renforcés entre la France et la province de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des initiatives d'intérêt mutuel liées à la culture et à l'économie.
- Tenir des réunions avec des organismes francophones pour explorer les possibilités d'accroître les activités avec des partenaires francophones.